

Mélanie BOUTON
Cabinet de neuropsychologie

Tel : 06 31 08 09 24

5 rue de la Chalotais - 35 510 Cesson-Sévigné

melanie.bouton35@gmail.com



Adeli : 359315165

Siret : 851 332 460 00019

Vous souhaitez prendre un rendez-vous pour un bilan neuropsychologique. Nous vous expliquons ici le déroulement du bilan.

Contrat

Le patient (ou son représentant), et Mélanie Bouton, psychologue-neuropsychologue, conviennent d'un commun accord ce qui suit :

PARCOURS DE CONSULTATION

➤ **Avant votre venue**

Dans le cadre de la consultation en neuropsychologie, le neuropsychologue reçoit son patient entre 1 et 4 séances. Avant cette première séance, le patient devra télécharger sur le site www.neuopsy35.fr (onglet Mes activités → Enfant / adolescent → Bilan), des questionnaires d'informations à remplir et à faire remplir éventuellement par les enseignants ou les proches qui devront être renvoyés, une semaine avant le 1^e rendez-vous.

Ce présent contrat est à rapporter paraphé et signé pour l'entretien clinique.

➤ **L'entretien clinique**

Le premier rendez-vous concerne le recueil de la plainte, des difficultés et permettra au professionnel d'orienter l'évaluation ou la réorientation qu'il estime nécessaire pour y répondre au mieux dans l'intérêt du patient. L'entretien clinique est le moment où nous échangerons sur la problématique qui amène le patient à consulter. Le neuropsychologue aura déjà préparé, sur base des questionnaires préalablement envoyés, un profil comportemental du patient permettant d'orienter plus facilement le rendez-vous. Un devis est établi à l'issue de cet entretien.

➤ Le bilan

Le bilan est d'une durée pouvant varier de 2h à 6h d'évaluation selon le patient. Le prix varie donc selon les besoins estimés lors de l'entretien clinique. L'administration des tests psychométriques et des questionnaires est à l'appréciation du neuropsychologue clinicien.

Le bilan comprend :

- La passation d'épreuves psychométriques et / ou d'entretien(s) structuré(s)
- La correction de l'ensemble des épreuves
- La correction des questionnaires comportementaux envoyés en amont de la première consultation
- La rédaction du rapport
- La remise des résultats et du rapport écrit (au maximum 1 mois après la passation de l'examen)

L'ensemble du bilan est à régler le premier jour de l'évaluation. Un encaissement différé des chèques est possible selon les besoins.

Des remboursements sont possibles selon les mutuelles de chacun. Il est à la responsabilité du patient/ responsable, d'entreprendre les démarches et d'apporter les documents à compléter, si nécessaire.

Prestation	Descriptif	Durée	Tarif
Entretien clinique	Analyse des besoins	1 h	60€
Examen neuropsychologique	Passation de tests et/ou entretien semi-dirigé	Selon les besoins	A partir de 300€

CONSULTATION MANQUEE/ANNULEE

En cas d'imprévu, le patient/son représentant est **tenu de signaler son absence au plus tard 48h avant son rendez-vous**, sans quoi la séance lui sera facturée dans son entièreté, sans remboursement possible. Toutefois, à titre exceptionnel (maladie ou cas de force majeure), la séance pourra être annulée sans ce délai.

RESPONSABILITES PATIENT

Pour des soucis d'organisation, nous vous demandons de nous communiquer tout changement administratif (domicile, mutuelle, numéro téléphone, école, etc.).

Les responsables du patient sont invités à patienter dans la salle d'attente mise à leur disposition durant la séance. Ils peuvent néanmoins quitter le cabinet pendant celle-ci. Il vous est demandé d'être à l'heure à votre rendez-vous.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Pour nous, professionnels de la santé, votre vie privée est importante

Afin de nous permettre de vous accompagner au mieux dans votre prise en charge, nous sommes amenés à récolter un certain nombre de données vous concernant. Ces données personnelles sont traitées d'une manière sécurisée et confidentielle. La présente charte sur la protection de la vie privée décrit quelles sont les données à caractère privé que nous traitons, sur quelle base nous les traitons et dans quel but.

1. Définition des données à caractère personnel

Le Règlement General sur la Protection des Données (RGPD) définit comme suit les «données à caractère personnel» : *« toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».*

2. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons à votre sujet ?

- Des données d'identification : nom, prénom, adresse, date de naissance, téléphone, e-mail, ou celles de votre représentant légal, si nécessaire
- L'âge au moment du bilan
- Des données relatives à votre santé : diagnostics, anamnèse, traitements, etc.

- Des données relatives aux membres de votre famille dans la mesure où celles-ci se justifient dans le cadre d'une évaluation au sein du cabinet
- Des informations au sujet de la scolarité : type d'enseignement, le nom et les coordonnées de l'établissement scolaire, l'année scolaire fréquentée, le parcours scolaire, la langue d'enseignement durant les 2 dernières années
- Des informations au sujet de la ou des langue(s) parlée(s) à la maison.

3. Pourquoi recueillons-nous ces données ?

Les données reprises ci-avant sont recueillies dans la mesure où elles contribuent à assurer des bilans et suivis de qualité, dans un cadre systémique qui se doit de prendre en compte un ensemble de données médicales pertinentes au regard des difficultés qui sont traitées.

4. Transmission à des tiers

Les données que vous nous confiez sont protégées par le secret professionnel. Cependant, certaines de vos données à caractère personnel que nous traitons peuvent être partagées avec un autre prestataire de santé (ex : pédiatre, orthoptiste, orthophoniste, etc.) et/ou avec des tiers (enseignants) avec votre accord.

5. Durée de conservation

Les données que vous nous confiez pourront être conservées pendant 30 ans maximum.

6. Vos droits

Vous avez le droit de demander l'accès à vos données et la rectification de celles-ci, ainsi que le droit à la portabilité des données. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données.

Document à parapher à chaque page et à signer ci-dessous et à ramener pour la première consultation.

Pour accord,

Fait à, le

Le patient (et/ou son représentant légal),

Mélanie Bouton, Neuropsychologue